

NUMERO 7848

MARDI
29 décembre 2009

150 FCFA

Sciences et Technologie

L'alimentation, cause prouvée de nombreux cancers

PP-11

Poursuite de la proclamation, par la CENI, des résultats globaux provisoires des élections municipales

Le dépouillement se poursuit

Aussitôt après la clôture des opérations de vote, pour les élections municipales du 27 décembre 2009, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) a entamé la nuit électorale, dimanche soir au Palais des Congrès de Niamey, pour la proclamation des résultats globaux provisoires. Hier matin, à la reprise, les résultats de plusieurs circonscriptions électorales ont été proclamés par la CENI, par la voix de son président, M. Moumouni Hamidou. Le dépouillement des résultats, qui s'est poursuivi normalement jusqu'à tard dans la nuit hier, reprend ce matin. Nous vous proposons les résultats de plusieurs circonscriptions électorales telle que proclamés par la CENI. Par ailleurs, la CENI a aussi proclamé les résultats provisoires des élections législatives partielles de la circonscription spéciale de Tassara.

PP-3-5-6-7-8



Kader Amadou/stagiaire/ONEP

La table de séance du bureau de la CENI lors de la proclamation des résultats

Mission de supervision des infrastructures sanitaires par la ministre de la Santé Publique et celle de l'Urbanisme et de l'Habitat

Plusieurs services des secteurs de la santé et de l'habitat visités

P-2

Suite à l'agression de citoyens saoudiens et maliens par des bandits armés



Housseini Garba Yari/ONEP

Le gouvernement déplore ces actes barbares et réitère sa détermination à lutter contre l'insécurité dans la sous-région

P-3

Assemblée nationale

La 2ème session extraordinaire au titre de l'année 2009 convoquée aujourd'hui

Le président de l'Assemblée nationale a l'honneur d'informer **Mesdames et Messieurs les députés** que la 2ème session extraordinaire au titre de l'année 2009 est convoquée pour **aujourd'hui mardi 29 décembre 2009 à 16 H 30**, dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale, Place de la concertation.

Ouverture du 37ème congrès ordinaire du SNEN à Maradi

"Quel syndicalisme dans le contexte politique actuel ?", thème du congrès

P-2

Entretien avec le Médecin-Commandant Dodo Boubacar, président du l'Union Sportive de la Gendarmerie Nationale (USGN)

"Nous n'allons pas renoncer à avoir des grandes ambitions et des grands projets pour le sport d'élite au sein de la Gendarmerie Nationale..."

P-4

Mission de supervision des infrastructures sanitaires par la ministre de la Santé Publique et celle de l'Urbanisme et de l'Habitat

Plusieurs services des secteurs de la santé et de l'habitat visités

La ministre de la Santé Publique, Dr Moussa Fatimata et son homologue de l'Urbanisme et de l'Habitat, Mme Diallo Aïssa Abdoulaye, ont effectué la semaine dernière, une mission de supervision des infrastructures sanitaires dans la région de Maradi. Au cours de cette mission, les deux ministres ont visité plusieurs services du secteur de la santé et ceux du domaine de l'Urbanisme et de l'Habitat. Elles étaient accompagnées par les représentants du Fonds Saoudien pour le Développement, les Secrétaires généraux des deux ministères, le Gouverneur de la région de Maradi, ainsi que les cadres centraux et régionaux

La délégation ministérielle a d'abord visité le Centre de la mère et de l'enfant où les deux ministres devraient s'enquérir de l'état d'avancement des travaux financés par le Fonds Saoudien pour le Développement pour un coût de plus de 596 millions de FCFA. Ces travaux qui devraient être achevés en septembre dernier ne sont encore qu'à un taux global d'exécution de 30,16%. Selon les explications fournies par les techniciens de l'Entreprise, ce retard est dû à l'arrêt des travaux du chantier pendant 3 mois mais aussi à la nature du terrain. Les deux ministres ont souligné qu'il est prévu très prochainement une rencontre à Niamey avec tous les entrepreneurs à qui sont confiés ces travaux afin de trouver une solution définitive à ce problème de retard et à aboutir à la finition des travaux pour permettre aux populations de fréquenter ces centres afin d'améliorer leur santé. Au centre hospitalier régional, la mission a visité le bloc opératoire, notamment la salle de traumatologie et le circuit d'oxygène récemment installé grâce au Fonds Commun pour permettre le passage de l'oxygène dans les différentes salles d'intervention chirurgicales et répondre ainsi aux normes internationales recommandées par l'OMS.

La délégation ministérielle s'est ensuite rendue au centre de santé intégré dénommé "Ali Chaïbou" qui a été réhabilité grâce à un financement du Fonds Commun. Répondant à une question de la ministre de la Santé Publique qui voulait savoir si les femmes acceptent d'être dépistées, la sage femme a assuré qu'il n'y aucun problème à ce propos. "Les femmes acceptent d'être dépistées, puisqu'en 2008, sur 530 femmes dépistées, 4 étaient séropositives et en 2009, sur 511 femmes dépistées, il a été enregistré 6 séropositives", a-t-elle précisé. Le site de l'hôpital national dont la construction a été prévue dans le cadre du Programme spécial du Président de la République (PSPR) a été aussi visité. C'est un terrain vaste de 12 ha et qui est clôturé sur les 3 côtés. Il reste le quatrième mur qui le sépare du centre pour enfants en difficulté familiale. A la direction régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat, le directeur Issoufou Mamane a souligné la nécessité de trouver un outil informatique de pointe à savoir une table traçante pour les dessins. La ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat, Mme Diallo Aïssa Abdoulaye a encouragé les agents de cette Direction et a pris en compte les doléances exprimées notamment la vétusté du parc auto et le manque de machine de tirage des plans.

Zeinabou Gaoh
ONEP Maradi

Ouverture du 37ème congrès ordinaire du SNEN à Maradi

"Quel syndicalisme dans le contexte politique actuel ?", thème du congrès

Le 37ème congrès ordinaire du Syndicat national des enseignants du Niger (SNEN) a débuté, hier matin à Maradi. La cérémonie d'ouverture dudit congrès s'est déroulée dans la salle de réunion du gouvernorat en présence du ministre de l'Education Nationale, Dr Ousmane Samba Mamadou, du Gouverneur de la région de Maradi, M. Chaibou Ali Maazou, du 1er secrétaire adjoint de la CDTN, du Secrétaire général et des militants du SNEN ainsi que de plusieurs invités. Le thème de ce congrès est "quel syndicalisme dans le contexte politique actuel ?".

Ce congrès se tient alors que le syndicat a 54 d'existence. Et le choix de Maradi pour le tenir n'est pas fortuit. C'est en effet à Maradi, que s'est tenu le 1er congrès dudit syndicat en 1955. Plusieurs allocutions ont marqué cette cérémonie. En prenant la parole à cette occasion, le Gouverneur de la région de Maradi et le secrétaire général de la coordination syndicale SNEN de Maradi, M. Souley Abdou, se sont réjouis du choix de Maradi pour abriter les travaux dudit congrès. Quant au 1er Secrétaire adjoint de la CDTN, M. Hassoumi Djibo, il a souligné la mobilisation et l'engagement des militants du SNEN dans toutes les luttes pour la défense des intérêts des travailleurs.

Pour le Secrétaire général du SNEN, M. Kassoum Issa, le thème de ce 37ème congrès cadre parfaitement avec la situation qui prévaut dans notre pays. Le Secrétaire général du SNEN a indiqué que les militants ont un devoir historique à savoir celui d'examiner sans complaisance, les comportements et gestes qu'ils vont poser en toute indépendance, tout en restant dans l'esprit édicté par les principes syndicaux. En procédant à l'ouverture de ce congrès, le ministre de l'Education Nationale a tout d'abord salué la maturité syndicale des dirigeants et militants du SNEN. Dr Ousmane Samba Mamadou leur a transmis les félicitations du gouvernement. "54 ans, ce n'est pas l'âge de la retraite, mais c'est surtout l'âge de la sagesse ", a indiqué Dr Ousmane Samba Mamadou. "C'est donc l'occasion de regarder tout ce qui a été fait en 54 ans d'existence pour consolider les acquis et examiner de manière franche ce qui n'a pas marché", a ajouté le ministre de l'Education Nationale.

M. Ousmane Samba Mamadou a exhorté les congressistes à mettre en avant l'intérêt de l'école nigérienne. Parce que, selon lui, les enseignants sont au centre du développement de l'école nigérienne. Il a aussi souligné la nécessaire complémentarité des actions des pouvoirs publics et du syndicat en vue de l'épanouissement de l'école. M. Ousmane Samba Mamadou a enfin réaffirmé la disponibilité du gouvernement à travailler avec tous les acteurs de l'école pour l'épanouissement de l'école nigérienne.

Siradji Sanda
(Source : ORTN-Maradi)

A l'occasion de la Fête de la République

Le Chef de l'Etat reçoit plusieurs messages de vœux et de félicitations

A l'occasion de la commémoration de la Fête de la République, le Président de la République, Chef de l'Etat, SEM. Mamadou Tandja, continue de recevoir des messages de vœux et de félicitations. Les derniers émanent de : SE. Mme Diamballa Maïmouna, ambassadeur du Niger en Ethiopie, également Représentante permanente auprès de l'Union Africaine et à la CEA ; Dr Alhousseini Mouloul, ambassadeur du Niger au Caire ; SEM. Salissou Zakari, ambassadeur du Niger à Cotonou (Bénin) ; SE. Mme Nana Aïcha Foumakoye, ambassadeur du Niger au Canada ; SEM. Lamine Hamady Abourahamane, Consul général du Niger à Dubaï ; M. Jacques Diouf, directeur général de la FAO ; M. Ibrahim Tamponé, Commissaire à la Commission de l'UEMOA, et M. Soumaïla Cissé, président de la Commission de l'UEMOA. Ce dernier a également adressé ses chaleureux vœux de Nouvel An au Chef de l'Etat.

Suite à l'agression de citoyens saoudiens et maliens par des bandits armés

Le gouvernement déplore ces actes barbares et réitère sa détermination à lutter contre l'insécurité dans la sous-région

Le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, M. Kassoum Mamane Moctar, a livré, hier, un communiqué du gouvernement nigérien suite à l'agression de citoyens saoudiens par des individus armés dans la région de Tillabéri.

Selon le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, dans la nuit du 27 au 28 décembre 2009, aux environs de 6 heures du matin, des individus armés non identifiés circulant à bord d'un véhicule 4x4 ont attaqué un groupe d'étrangers qui voyageait paisiblement entre le Niger et le Mali. Il a ajouté que ce groupe est composé de six saoudiens en transit vers le Mali, accompagnés par deux Maliens. “Ils ont été agressés précisément à la sortie du village de Diambala, à environ 30 kilomètres de Tillabéri sur la route d'Ayorou. Malheureusement, l'agression s'est soldée par trois morts, et trois blessés grièvement, tous de nationalité saoudienne. Les deux ressortissants maliens ont été retrouvés sains et saufs, ligotés et abandonnés sur les lieux”, a indiqué M. Kassoum Mamane Moctar.

Le gouvernement du Niger, devait-il poursuivre, déplore ces actes barbares et présente ses condoléances aux familles des disparus. Le ministre a ajouté que, les autorités nigériennes ont immédiatement pris des dispositions pour poursuivre et rattraper les auteurs et complices de cet acte barbare et criminel. Il a enfin indiqué que, “le gouvernement réitère sa détermination à tout mettre en œuvre pour contribuer à la lutte contre l'insécurité dans la sous-région et rassure la population, à savoir les nationaux et les étrangers résidant ou de passage, que toutes les dispositions sont prises pour renforcer le dispositif national de sécurité afin de garantir la liberté d'aller et de venir librement à l'intérieur de nos frontières”.


Le Porte-parole du gouvernement, M. Kassoum Maman Moctar

Oumarou Moussa

Atelier de formation des formateurs sur l'accès à l'eau potable par le produit Aquatab

ANIMAS SUTURA inscrit son action dans la lutte contre les maladies hydriques

L'association nigérienne de marketing social, ANIMAS SUTURA organise, depuis hier dans les locaux du centre Africa Hall de Niamey, un atelier de formation des formateurs sur le traitement de l'eau de consommation des ménages par le produit Aquatab. Cet atelier de formation est organisé dans la perspective du lancement très prochain des activités du projet de distribution des produits de traitement de l'eau de boisson dans les ménages nigériens ne disposant pas de l'eau courante potable de qualité.

A travers cet atelier, ANIMAS SUTURA va former une vingtaine d'agents animateurs et agents de santé aux techniques de la communication interpersonnelle pour permettre d'assurer une implication plus active du réseau des relais communautaires dans les régions de Niamey et Maradi en vue d'inciter les populations à s'approprier systématiquement l'usage des produits de traitement de l'eau. A l'issue de cet atelier, les formateurs doivent être capables d'organiser et de faciliter la formation des femmes relais responsables des clubs de discussion sur les problèmes de santé et le développement des 42 villages de la région de Niamey et 140 autres de la région de Maradi. Ces deux régions sont en effet celles qui sont concernées par la phase pilote du projet lancé depuis 2007 en vue d'explorer le degré de l'acceptation par les populations des différents produits de traitement soumis à leur appréciation dont Aquatab qui a été le mieux accepté. Aquatab est un produit désinfectant très efficace à base de chlore sous forme de comprimé facile à utiliser et accessible pour les ménages grâce à son prix abordable. Les actions qu'auront à entreprendre les animateurs permettront de faire mieux comprendre la nécessité d'utilisation et la vulgarisation du désinfectant Aquatab et la pérennisation de cette utilisation dans notre pays où l'accès à l'eau potable est une préoccupation majeure pour les autorités et les populations. Les maladies hydriques constituent la troisième cause de mortalité et touchent particulièrement les enfants.


Housseini Garba/ONEP
Une vue des participants à la formation

Selon le système national d'information sanitaire, plus de 622000 cas de diarrhée et 329 cas de décès ont été enregistrés en 2008. La potabilisation de l'eau est un vrai défi dans un pays où plus de 75% des ménages utilisent les puits (souvent non protégés) pour leur approvisionnement en eau de consommation contre seulement 22% utilisant l'eau de robinet. Mais ce défi est à la portée des mains grâce à l'utilisation du produit Aquatab. En effet, à travers le programme de distribution de Aquatab, l'action de marketing social permettra de relever significativement le taux d'approvisionnement en eau potable des populations et induire conséquemment la baisse du taux d'infections liées à la consommation d'eau non potable. L'objectif de réduction de la mortalité et la morbidité infantile due aux maladies liées à la consommation d'eau souillée, non potable comme les diarrhées, le choléra la typhoïde, sera alors effectivement atteint.

Zabeirou Moussa

Elections législatives partielles du 27 décembre 2009

REPUBLIQUE DU NIGER

COMMISSION ELECTORALES NATIONALE INDEPENDANTE

ELECTIONS LEGISLATIVES PARTIELLES DU : 27 Décembre 2009

REGION DE TAHOUA — TASSARA CIRCONSCRIPTION SPECIALE

NOMBRE DE SIEGES A REPARTIR : 1

Nombre de Bureaux de Votes :	50	Nombre Total de Votants :	5 428
Nombre de Bureaux parvenus :	50	Bulletins blancs ou nuls :	304
Nombre des inscrits :	11 518	Suffrages exprimés valables :	5 124
Nombre de votants :	5 184	Taux de participation :	47,13%
Nombre de votants Listes Additives :	244	Taux d'abstention :	52,87%

REPARTITION DES SIEGES

Parti Politique ou Association de Partis Politiques	Nombre de Voix	Sièges	Total
INDEPENDANTS AL- HOURIA (LIBERTE)	2 991	1	1
MNSD NASSARA	2 059	0	0
PDP ANNOUR	27	0	0
PSDN ALHERI	26	0	0
RSD GASKIYA	21	0	0
TOTAL :	5 124		1

A MEDITER

La téléphonie mobile joue de nos jours un rôle important dans la communication dans notre pays. En effet, grâce à ce moyen de transmission de messages, même les villages les plus reculés de notre pays sont désormais accessibles à temps réel. Mais seulement, les usagers de plus en plus nombreux se posent des questions quant aux coûts exorbitants de la communication pratiqués par les compagnies de téléphonie cellulaire au Niger.

Entretien avec le Médecin-Commandant Dodo Boubacar, président du l'Union Sportive de la Gendarmerie Nationale (USGN)

" Nous n'allons pas renoncer à avoir des grandes ambitions et des grands projets pour le sport d'élite au sein de la Gendarmerie Nationale... "

M. le président, pouvez-vous nous présenter votre association sportive, comment est-elle composée, et que visez-vous à travers sa création ?

Notre association a vu le jour en 1992 par note de service n° 566/2.HC/GN et a été autorisée à exercer par arrêté N° 224/MI/DAPJ. L'USGN est un ensemble de disciplines sportives qui se pratiquent dans trois sections que sont la section football ; la section athlétisme, cyclisme, arts martiaux ; et la section Volleyball-Handball-Basketball. Nous avons un bureau exécutif de 7 membres élus en Assemblée Générale qui coiffe toute l'union et les sections sportives sont placées sous la responsabilité directe des techniciens en la matière aidés de quelques collaborateurs. A l'intérieur du pays aussi, nous avons des représentations au niveau des légions pour promouvoir le sport et servir d'intermédiaire entre le niveau central et le niveau régional. Le but visé à travers la création de l'USGN était de gérer et de promouvoir le sport d'élite à caractère civil au sein de la Gendarmerie Nationale, de représenter le corps aux manifestations civiles et enfin de raffermir la cohésion entre gendarmes, et entre ces derniers et l'extérieur.

Parlez-nous de l'effectif de la section football de l'USGN ; est-ce un club qui s'identifie seulement à la Gendarmerie Nationale, ou bien est-il ouvert à tous les amoureux du ballon rond ?

Notre section football de même que les autres sections, ne s'identifient pas à la Gendarmerie Nationale seulement. Car je vous disais que nous avons pour mission de promouvoir le sport d'élite au sein de la Gendarmerie Nationale, c'est pour vous dire que nous avons un effectif très étoffé au niveau de cette section football dont, si je ne m'abuse, emploie dans la même proportion, autant de joueurs civils salariés ou même un peu plus que de joueurs gendarmes. L'USGN est ouverte à tous les amoureux du ballon rond.

Un club de foot, c'est la passion ; mais c'est surtout les moyens. D'aucuns pensent que vous êtes gâtés de ce côté-là car vous bénéficiez de l'appui de tous les bérets verts de la maréchaussée. Est-ce que l'USGN a véritablement les moyens de sa politique ?

C'est vrai, nous bénéficions du soutien de tous les gendarmes, ce qui nous permet tant bien que mal de faire fonctionner l'union ; mais vous-même l'avez souligné, le football, c'est surtout les moyens, pensez-vous qu'avec toutes les disciplines citées plus haut, les moyens dont nous disposons suffisent pour promouvoir le sport d'élite ? Non, pour répondre franchement. Ces moyens suffisent à peine à gérer la section football mais malgré tout nous ne nous plaignons pas car, nous ne sommes pas moins nantis que beaucoup d'autres associations sportives nigériennes. Nous avons à l'heure actuelle le soutien indéfectible du Commandement de la Gendarmerie Nationale. Ce qui fait que, même si nous n'avons pas les moyens de notre politique, nous n'appliquerons pas en retour la politique de nos moyens. Pour être clair, c'est vous dire que nous n'allons pas renoncer à avoir des grandes ambitions et des grands projets pour le sport d'élite au sein de la Gendarmerie Nationale même si les moyens sont insuffisants.

Le football, c'est surtout le football des jeunes. Que comptez-vous faire pour promouvoir la pratique du football du football dans votre association ?

Vous savez avec les nouvelles directives de la FIFA, chaque club doit disposer d'ici 2012 d'équipes dans les catégories des jeunes et d'ailleurs. Nous étions convaincus bien avant à notre niveau, qu'il faille revenir à la base pour espérer constituer une équipe senior solide et compétitive tant au niveau national qu'international. Ainsi, dans cette optique, il y a environ un an, nous avions procédé à la mise en place d'une catégorie de moins de 17 ans et nous travaillons dans ce sens pour être en conformité avec les directives de la FIFA, donc de la FENIFOOT dans les délais impartis.



/DR

Médecin-Commandant Dodo Boubacar

L'USGN n'a pas pu se qualifier pour la Super division du dernier championnat national de 1ère division. A quoi cela est-il dû, et quelles sont vos ambitions pour le prochain championnat national?

En son temps, nous l'avions dis et redis de même que les connaisseurs du ballon rond, on n'avait pas de championnat national. Vous-mêmes, vous savez que la formule utilisée n'était pas du tout appropriée. On ne peut pas constituer des microgroupes de 5 équipes qui vont s'affronter en aller-retour en 2 ou 3 semaines et faire qualifier 2 pour les tours suivants. De cela découlent les contre-performances de nos équipes engagées dans les compétitions africaines qui n'arrivent pas à passer le 1er tour. Sachez que, pour l'USGN, non seulement nous étions dans un groupe relativement difficile avec le Sahel SC, l'AS police, l'AS FNIS et Kandadji FC ; lors de la phase aller, on nous avait fait jouer 3 matches en 6 jours dans un mois d'avril, et à 16h 00 s'il vous plaît ! Imaginez les conséquences sanitaires néfastes sur les joueurs. Nous n'allons pas trop polémiquer là-dessus, c'est du passé. Nous étions fiers de nos joueurs car à la phase retour, sur les quatre matches, nous n'avions perdu qu'un seul, ce qui nous a permis contrairement à l'année précédente, de nous maintenir en 1ère division sans jouer les barrages. Nos ambitions sont claires et affichées, c'est de gagner des trophées et participer aux compétitions africaines.

Que vous inspire la nouvelle dynamique prise par notre football, avec notamment l'arrivée d'une nouvelle équipe à la tête de la FENIFOOT et l'appel au rassemblement lancé par le Colonel Pelé, président de l'organe dirigeant du football nigérien ?

On ne peut que se féliciter et se réjouir de l'arrivée du Colonel Djibrilla Hima Hamidou à la tête de la FENIFOOT, cela nous inspire confiance et espoir. Je pense que de la façon dont il est sincère et ouvert envers nous, dirigeants de clubs, à l'unanimité, nous saurons taire nos divergences et nos intérêts personnels pour l'aider à réussir à redorer le blason du football nigérien.

L'équipe nationale senior, le Mena, court toujours derrière une qualification à la CAN. Selon vous, pourquoi le Mena ne parvient-il pas à se qualifier à ce grand rendez-vous continental, et comment la FENIFOOT doit-elle s'y prendre pour remédier à cette situation ?

Un proverbe nigérien dit que "ce n'est pas le jour de la battue qu'il faut dresser son chien", il n'y a pas dix mille solutions pour que le Mena se qualifie à une CAN ou à une autre compétition internationale. Pour nous, il faut la formation des jeunes et l'engagement des équipes nationales de ces jeunes dans toutes les compétitions africaines ; la formation continue des techniciens nigériens notamment les entraîneurs et pourquoi pas les arbitres ; le retour à un véritable championnat d'au moins 25 journées pour les clubs de 1ère division ; la pérennisation de l'équipe nationale senior avec des stages à l'extérieur et leur engagement dans toutes les compétitions possibles. Enfin, il faut des moyens financiers conséquents pour la FENIFOOT.

Avez -vous un appel à lancer à l'endroit des supporters de l'USGN, et de manière générale à l'endroit de tous les amoureux du ballon rond nigérien ?

Je voudrais dire aux supporters de l'USGN que ce n'est pas seulement quand on apprend que son équipe a gagné qu'il faut se rendre au stade pour le match suivant. Non, il faut supporter son équipe surtout dans les moments difficiles et ce n'est pas pour rien qu'on dit que le public constitue le 12ème homme. Les supporteurs et leurs clubs sont comme maris et femmes, ils se doivent soutien et assistance en toute circonstance. Donc, je demande aux supporteurs civils et gendarmes de l'USGN de se rendre massivement au stade lors des matches de notre équipe et nous leur promettons qu'ils ne seront pas déçus Inch'Allah. Les victoires, toute équipe les a , avec l'appui de ses supporteurs, et cet appel est valable pour tous les amoureux du ballon rond nigérien qui ont déserté les stades même quand le Mena national joue.

Oumarou Moussa

Les missions d'observation électorale apprécient le déroulement du scrutin municipal

Le RIOE salue la sérénité ayant marqué le scrutin

Le Réseau international des observateurs électoraux (RIOE) a rendu public, hier à l'Hôtel Gaweye de Niamey, une déclaration sur les scrutins du dimanche 27 décembre 2009. Dans cette déclaration lue par M. Sastre Cyrille, les observateurs du réseau ont formulé des recommandations et lancer des appels.

Dans cette déclaration, le réseau international des observateurs électoraux (RIOE) a relevé que les lendemains des élections sont souvent douloureux pour les pays Africains: contestations, grèves, arrestations, guerres et violences de tous genres, accompagnant la proclamation des résultats. Parti au pouvoir et opposition s'accusent mutuellement de fraudes massives et de manipulation des résultats. La présence des missions d'observations internationales n'a pas endigué, voire atténué le phénomène. Au contraire, leurs constats sont de plus en plus contestés par les partis en présence, ceux-ci sont traités de malhonnêtes, de manipulés ou encore de partisans, parfois même de corrompus a dit Sastre Cyrille. A la lumière de ces remarques, il importe de développer une approche qui permette aux africains, au travers d'organisations non gouvernementales référencées sur le continent, de participer au processus et ainsi contribuer à garantir la transparence de leurs élections, soulígne M. Sastre cyrille. Au vu de tout ce qui précède, M.Sastre Cyrille a indiqué que le Réseau International des Observateurs Electoraux "Salue le sens civique de la population nigérienne, note et apprécie le climat pacifique et serein qui a prévalu tout au long du processus électoral ; constate et souligne la détermination du gouvernement à organiser des Elections crédibles et sans violences, pour ainsi contribuer à la poursuite de la consolidation du processus démocratique au Niger, considère sous toute réserve, que le Niger a fait des avancées énormes en matière de Démocratie et de l'Etat de droit et mérite amplement sa place dans le concert des Nations, malgré les sanctions de la CEDEAO et reste un model à suivre".



Kader Amadou/, stagiaire/ONEP

Les observateurs de RIOE...

Dans le souci d'améliorer les échéances électorales à venir au Niger, le réseau a recommandé entres autres de parfaire l'organisation logistique en perspective des scrutins à venir ; d'envisager l'organisation d'un recensement effectif et fiable de la population ; assorti d'une informatisation du fichier électoral ; et de mettre l'accent sur la qualité du personnel entrant dans la composition des bureaux de vote et contrôler l'efficacité de la formation dispensée. Vu l'importance et l'attachement remarquable que le peuple Nigérien accorde désormais au processus démocratique, et à la bonne gouvernance ; le RIOE a lancé un appel au peuple Nigérien à rester serein et croire à la Politique de Paix du gouvernement ceci afin de préserver l'esprit de Paix, d'Unité et de solidarité qui a toujours animé et caractérisé cette belle Nation qu'est le Niger.

Habibou Ousmane

"Des avancées notables ont été enregistrées dans l'organisation pratique du scrutin", *estime la mission d'observation électorale de la Diaspora Africaine en Europe*

La mission d'observation électorale de la Diaspora Africaine en Europe, a rendu public, hier, un communiqué préliminaire sanctionnant l'issue des élections.

Dans son communiqué, la mission de la Diaspora Africaine en Europe a d'abord rappelé que dans le souci de suivre le processus électoral engagé en République du Niger jusqu'à son terme, elle a tenu à être présente en terre nigérienne, en vue de constater les conditions pratiques d'organisation des élections municipales du 27 décembre 2009 qui constituent le dernier virage du processus en cours. Appréciant l'organisation du scrutin, la mission d'observation électorale de la Diaspora Africaine en Europe a d'emblée souligné que des avancées notables ont été enregistrées dans l'organisation pratique d'un scrutin à un autre lors de ce processus électoral entamé depuis le 4 août 2009. Ces avancées, précise le communiqué, portent précisément sur " la confection et la délivrance des badges des observateurs dans un délai raisonnable, ce qui a facilité leur déploiement sur le terrain ; la disponibilité des listes électorales dans l'ensemble des bureaux de vote ; une nette amélioration de la connaissance et de la maîtrise des opérations de vote par les agents de bureaux ; la présence des représentations de certains candidats et des délégués de la Commission Electorale Nationale Indépendante dans la plupart des bureaux de vote ; la disponibilité du matériel électoral allant de l'utilisation d'urnes transparentes, d'encre indélébile jusqu'à la conception ingénieuse d'isoloirs de qualité pour assurer le secret de vote ; la liberté de mouvement, d'expression dans une ambiance conviviale et la rapidité de vote par les électeurs ; la présence effective et la non-ingérence des forces de sécurité pendant les opérations de vote ; la promptitude de réaction des autorités électorales qui ont opéré au fur et à mesure des correctifs nécessaires au bon déroulement des opérations de vote ; le civisme, la maturité du peuple Nigérien, qui a exercé son devoir civique en toute liberté, dans le calme, la sérénité, la discipline, la patience et la non-violence prouvant ainsi son attachement à la perpétuation des valeurs démocratiques d'une part et sa détermination à asseoir véritablement la démocratie en République du Niger d'autre part ". La mission d'observation électorale de la Diaspora Africaine en Europe souligne également que "le dépouillement et l'agrégation des résultats opérés en toute sérénité dans l'ensemble, selon, les dispositions électorales en vigueur en République du Niger ". A tous ces points majeurs qui sont à saluer sur la voie de la consolidation démocratique, et dans le souci d'améliorer les échéances à venir, la Mission d'Observation Electorale de la Diaspora Africaine en Europe a recommandé l'usage effectif du bulletin unique pour les opérations électorales futures; le port d'uniforme par les membres de bureaux de vote afin de les distinguer ; des mesures pour faciliter le déplacement des observateurs vers les régions les plus éloignées de Niamey.



Archives/ONEP

... de la Diaspora Africaine en Europe...

Au regard de tous ces éléments relevés sur le terrain, la mission d'observation électorale de la Diaspora Africaine en Europe " atteste et confirme que le scrutin Municipal du 27 décembre 2009 en République du Niger répond dans son ensemble aux normes internationales d'élection sécurisée, ouverte, libre, transparente et démocratique ". En outre, la mission de la Diaspora Africaine en Europe a félicité les autorités électorales, la presse et le peuple nigérien qui ont pu conjuguer leur énergie afin d'organiser un processus électoral exemplaire. " Car du Référendum du 04 août en passant par les législatives du 20 octobre jusqu'aux municipales du 27 décembre 2009, la République du Niger a démontré que l'Afrique peut aisément organiser des élections crédibles, ouvertes à tous et transparentes dans le strict respect des normes internationales sans l'aide et l'implication de l'extérieur ", a encore indiqué la mission de la Diaspora Africaine en Europe.

Seyni Seydou Zakaria

" Un scrutin calme, libre et acceptable ", *selon l'UFRAPAO, l'ONG-JEMED et l'ESA-ONG*

La mission d'observation conjointe de l'Union Fraternelle des Populations de l'Afrique de l'Ouest (UFRAPAO), ONG-JEMED et Ensemble Sauvons l'Afrique (ESA - ONG) a rendu public, hier à l'hôtel Gaweye de Niamey, une déclaration sur les scrutins du dimanche 27 décembre 2009. Dans cette déclaration lue par M. Fiagbédou Koffi, les missionnaires ont exposé leurs constats et formulé des recommandations.

Dans son communiqué la mission d'observation a indiqué qu'à l'issue de la compilation d'informations et de données recueillies auprès des autres missions partenaires d'observation, la mission de l'Union Fraternelle des Populations de l'Afrique de l'Ouest note que la campagne électorale s'est déroulée dans une atmosphère calme qui a incité la population à sortir pour participer à ce scrutin ; les heures d'ouverture des bureaux de vote ont été généralement respectées ; le matériel électoral était disponible dans les bureaux de vote ; les centres de vote étaient facilement identifiables ;la présence des forces de l'ordre dans les centres de vote ;la présence des mandataires des candidats dans la plupart des bureaux de vote. Dans l'ensemble, les opérations se sont déroulées dans de bonnes conditions et l'ambiance dans les bureaux de vote était détendue a souligné M.Fiagbédou Koffi. Dans le souci d'améliorer les échéances électorales à venir la mission a recommandée de mettre à la disposition des observateurs internationaux, la cartographie de découpage électorale et les documents nécessaires au bon déroulement de leur mission ainsi que de distinguer les observateurs nationaux des internationaux ; vu l'importance et l'attachement que le peuple Nigérien accorde désormais au processus démocratique et la bonne gouvernance, la Mission d'observation de l'Union Fraternelle des Populations de l'Afrique de l'Ouest (UFRAPAO), ONG JEMED et ESA-ONG, déclare et souligne que le scrutin municipal du 27 décembre 2009 était calme, libre et acceptable dans son ensemble et qu'aucun incident majeur qui puisse entraver la crédibilité de ce scrutin n'a pu être relevé, a indiqué M.Fiagbédou Koffi. Ce dernier n'a pas manqué de remercier les autorités électorales, le gouvernement, les candidats et les médias et en particulier la population Nigérienne pour leur coopération tout au long du processus et d'encourager le peuple Nigérien à maintenir le calme, la discipline et le sens civique dont il a jusqu'à présent fait preuve. Enfin la mission a lancé un appel au peuple, aux candidats, aux partisans et sympathisants à respecter le verdict des urnes du scrutin du 27 décembre 2009 et n'user que des procédures judiciaires prévues par la loi en cas de contestation de résultat.



Kader Amadou/, stagiaire/ONEP

... et ceux de l'UFRAPAO, l'ONG-JEMED et l'ESA-ONG ont apprécié le bon déroulement des scrutins

Habibou Ousmane

Commission Electorale

Publication des résultats provisoires

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION : AGADEZ
DEPARTEMENT : BILMA

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
ELECTIONS MUNICIPALES
DU : 27 Décembre 2009

COMMUNE DE : BILMA C.U — NOMBRE DE SIEGES A REPARTIR : 11

REPARTITION PAR STRUCTURES

Nombre de Bureaux de Votes :	6	Nombre Total de votants :	1 108
Nombre de Bureaux parvenus :	6	Bulletins blancs ou nuls :	19
Nombre des inscrits :	1 718	Suffrages exprimés valables :	1089
Nombre de votants :	1 066	Taux de participation :	64,49%
Nombre de votants Listes Additives	42	Taux d'abstention :	35,51%

Quotient Eléctoral: 99

Partis Politiques ou Groupements	Nombre de Voix	Siéges / Quotient	Siéges Plus fort Reste	Total
MNSD NASSARA	371	3	1	4
MURNA FARAHAN	221	2	0	2
RDP JAMA A	378	3	1	4
RSD GASKIYA	119	1	0	1

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION : TAHOUA
DEPARTEMENT : TAHOUA

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
ELECTIONS MUNICIPALES
DU : 27 Décembre 2009

COMMUNE DE : TAHOUA II C.U — NOMBRE DE SIEGES A REPARTIR : 16

REPARTITION PAR STRUCTURES

Nombre de Bureaux de Votes :	65	Nombre Total de votants :	12 943
Nombre de Bureaux parvenus :	65	Bulletins blancs ou nuls :	182
Nombre des inscrits :	26 520	Suffrages exprimés valables :	12761
Nombre de votants :	12 314	Taux de participation :	48,80%
Nombre de votants Listes Additives	629	Taux d'abstention :	51,20%

Quotient Eléctoral: 797

Partis Politiques ou Groupements	Nombre de Voix	Siéges / Quotient	Siéges Plus fort Reste	Total
INDEPENDANTS DU SAHEL (INSA)	1981	2	0	2
MNSD NASSARA	10780	13	1	14

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION : TAHOUA
DEPARTEMENT : MADAOUA

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
ELECTIONS MUNICIPALES
DU : 27 Décembre 2009

COMMUNE DE : ARZARORI C.R. — NOMBRE DE SIEGES A REPARTIR : 11

REPARTITION PAR STRUCTURES

Nombre de Bureaux de Votes :	22	Nombre Total de votants :	3 902
Nombre de Bureaux parvenus :	22	Bulletins blancs ou nuls :	128
Nombre des inscrits :	7 301	Suffrages exprimés valables :	3774
Nombre de votants :	3 851	Taux de participation :	53,44%
Nombre de votants Listes Additives	51	Taux d'abstention :	46,56%

Quotient Eléctoral: 343

Partis Politiques ou Groupements	Nombre de Voix	Siéges / Quotient	Siéges Plus fort Reste	Total
MNSD NASSARA	2388	6	1	7
RDP JAMA A	645	1	1	2
RSD GASKIYA	741	2	0	2

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION : DOSSO
DEPARTEMENT : GAYA

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
ELECTIONS MUNICIPALES
DU : 27 Décembre 2009

COMMUNE DE : BENGOU C.R. — NOMBRE DE SIEGES A REPARTIR : 11

REPARTITION PAR STRUCTURES

Nombre de Bureaux de Votes :	15	Nombre Total de votants :	4 129
Nombre de Bureaux parvenus :	15	Bulletins blancs ou nuls :	20
Nombre des inscrits :	5 832	Suffrages exprimés valables :	4109
Nombre de votants :	4 095	Taux de participation :	70,80%
Nombre de votants Listes Additives	34	Taux d'abstention :	29,20%

Quotient Eléctoral: 373

Partis Politiques ou Groupements	Nombre de Voix	Siéges / Quotient	Siéges Plus fort Reste	Total
MNSD NASSARA	3961	10	1	11
RDP JAMA A	148	0	0	0

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION : MARADI
DEPARTEMENT : TESSAOUA

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
ELECTIONS MUNICIPALES
DU : 27 Décembre 2009

COMMUNE DE : BAOUDETTA C.R. — NOMBRE DE SIEGES A REPARTIR : 11

REPARTITION PAR STRUCTURES

Nombre de Bureaux de Votes :	14	Nombre Total de votants :	2 187
Nombre de Bureaux parvenus :	14	Bulletins blancs ou nuls :	158
Nombre des inscrits :	4 418	Suffrages exprimés valables :	2029
Nombre de votants :	2 151	Taux de participation :	49,50%
Nombre de votants Listes Additives	36	Taux d'abstention :	50,50%

Quotient Eléctoral: 184

Partis Politiques ou Groupements	Nombre de Voix	Siéges / Quotient	Siéges Plus fort Reste	Total
MNSD NASSARA	1165	6	0	6
RSD GASKIYA	864	4	1	5

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION : MARADI
DEPARTEMENT : MADAROUNFA

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
ELECTIONS MUNICIPALES
DU : 27 Décembre 2009

COMMUNE DE : MARADI II C.U — NOMBRE DE SIEGES A REPARTIR : 14

REPARTITION PAR STRUCTURES

Nombre de Bureaux de Votes :	30	Nombre Total de votants :	5 087
Nombre de Bureaux parvenus :	30	Bulletins blancs ou nuls :	352
Nombre des inscrits :	13 693	Suffrages exprimés valables :	4735
Nombre de votants :	4 961	Taux de participation :	37,15%
Nombre de votants Listes Additives	126	Taux d'abstention :	62,85%

Quotient Eléctoral: 338

Partis Politiques ou Groupements	Nombre de Voix	Siéges / Quotient	Siéges Plus fort Reste	Total
MDC YARDA	78	0	0	0
MNSD NASSARA	2017	5	1	6
PNA AL OUMA	36	0	0	0
PSDN ALHERI	88	0	0	0
RDP JAMA A	461	1	1	2
RSD GASKIYA	2055	6	0	6

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION : MARADI
DEPARTEMENT : TESSAOUA

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
ELECTIONS MUNICIPALES
DU : 27 Décembre 2009

COMMUNE DE : KOONA C.R. — NOMBRE DE SIEGES A REPARTIR : 11

REPARTITION PAR STRUCTURES

Nombre de Bureaux de Votes :	14	Nombre Total de votants :	2 514
Nombre de Bureaux parvenus :	14	Bulletins blancs ou nuls :	68
Nombre des inscrits :	5 430	Suffrages exprimés valables :	2446
Nombre de votants :	2 471	Taux de participation :	46,30%
Nombre de votants Listes Additives	43	Taux d'abstention :	53,70%

Quotient Eléctoral: 222

Partis Politiques ou Groupements	Nombre de Voix	Siéges / Quotient	Siéges Plus fort Reste	Total
MNSD NASSARA	706	3	0	3
PDP ANNOUR	380	1	1	2
PMT ALBARKA	45	0	0	0
RDP JAMA A	733	3	0	3
RSD GASKIYA	582	2	1	3

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION : DOSSO
DEPARTEMENT : GAYA

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
ELECTIONS MUNICIPALES
DU : 27 Décembre 2009

COMMUNE DE : ZABORI C.R. — NOMBRE DE SIEGES A REPARTIR : 11

REPARTITION PAR STRUCTURES

Nombre de Bureaux de Votes :	12	Nombre Total de votants :	2 372
Nombre de Bureaux parvenus :	12	Bulletins blancs ou nuls :	62
Nombre des inscrits :	3 684	Suffrages exprimés valables :	2 310
Nombre de votants :	2 302	Taux de participation :	64,39%
Nombre de votants Listes Additives	70	Taux d'abstention :	35,61%

Quotient Electoral : 210

Partis Politiques ou Groupements	Nombre de Voix	Siéges Quotient	Siéges Plus fort Reste	Total
MNSD NASSARA	1 659	7	1	8
RDP JAMA A	651	3	0	3


(suite en page 7)

(suite de la page 6)

Nationale Indépendante

des municipales du 27 décembre 2009

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION : DOSSO
DEPARTEMENT : GAYA

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
ELECTIONS MUNICIPALES
DU : 27 Décembre 2009

COMMUNE DE : KARA KARA C.R. — NOMBRE DE SIEGES A REPARTIR : 12

REPARTITION PAR STRUCTURES

Nombre de Bureaux de Votes :	54	Nombre Total de votants :	7 338
Nombre de Bureaux parvenus :	54	Bulletins blancs ou nuls :	210
Nombre des inscrits :	15 402	Suffrages exprimés valables :	7128
Nombre de votants :	7 240	Taux de participation :	47,64%
Nombre de votants Listes Additives	98	Taux d'abstention :	52,36%

Quotient Eléctoral: **594**

Partis Politiques ou Groupements	Nombre de Voix	Siéges / Quotient	Siéges Plus fort Reste	Total
MNSD NASSARA	2505	4	0	4
RDP JAMA A	4623	7	1	8

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION : DOSSO
DEPARTEMENT : GAYA

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
ELECTIONS MUNICIPALES
DU : 27 Décembre 2009

COMMUNE DE : TOUNOUGA C.R. — NOMBRE DE SIEGES A REPARTIR : 13

REPARTITION PAR STRUCTURES

Nombre de Bureaux de Votes :	35	Nombre Total de votants :	7 589
Nombre de Bureaux parvenus :	35	Bulletins blancs ou nuls :	176
Nombre des inscrits :	14 072	Suffrages exprimés valables :	7413
Nombre de votants :	7 541	Taux de participation :	53,93%
Nombre de votants Listes Additives	48	Taux d'abstention :	46,07%

Quotient Eléctoral: **570**

Partis Politiques ou Groupements	Nombre de Voix	Siéges / Quotient	Siéges Plus fort Reste	Tota
MNSD NASSARA	5013	8	1	9
MPN MATASSA	850	1	0	1
RDP JAMA A	1550	2	1	3

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION : ZINDER
DEPARTEMENT : MIRRIAH

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
ELECTIONS MUNICIPALES
DU : 27 Décembre 2009

COMMUNE DE : ZINDER I C.U — NOMBRE DE SIEGES A REPARTIR : 16

REPARTITION PAR STRUCTURES

Nombre de Bureaux de Votes :	61	Nombre Total de votants :	6 744
Nombre de Bureaux parvenus :	61	Bulletins blancs ou nuls :	218
Nombre des inscrits :	27 461	Suffrages exprimés valables :	6526
Nombre de votants :	5 222	Taux de participation :	24,56%
Nombre de votants Listes Additives	1 522	Taux d'abstention :	75,44%

Quotient Eléctoral: **407**

Partis Politiques ou Groupements	Nombre de Voix	Siéges / Quotient	Siéges Plus fort Reste	Tota
INDEPENDANTS ADALTCHI MUTUNTCHI	1711	4	0	4
MNSD NASSARA	3518	8	1	9
RDP JAMA A	902	2	0	2
RSD GASKIYA	395	0	1	1

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION : TAHOUA
DEPARTEMENT : BOUZA

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
ELECTIONS MUNICIPALES
DU : 27 Décembre 2009

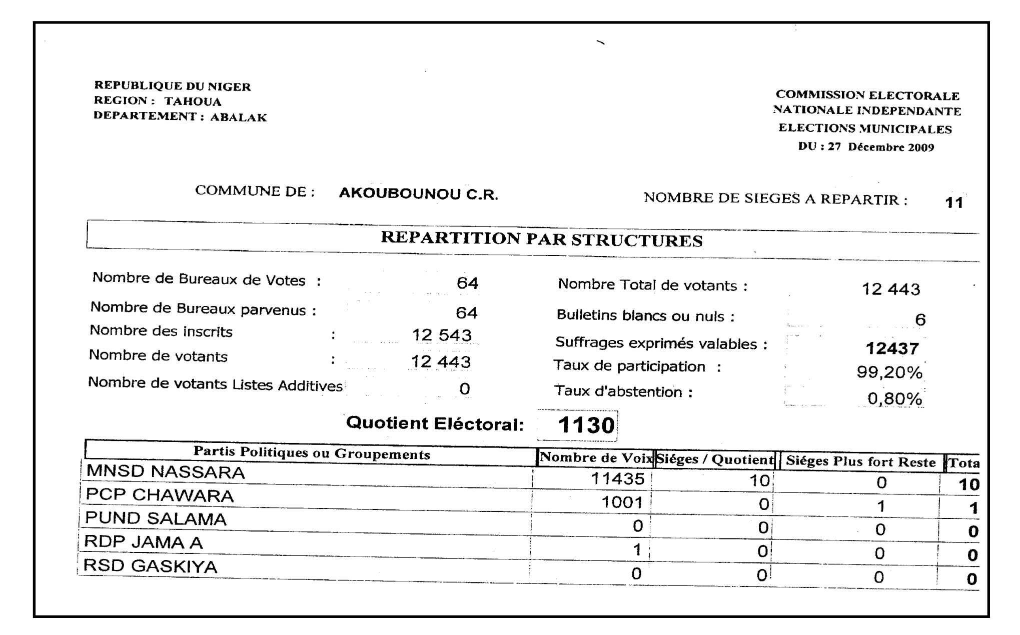
COMMUNE DE : DEOULE C.R. — NOMBRE DE SIEGES A REPARTIR : 11

REPARTITION PAR STRUCTURES

Nombre de Bureaux de Votes :	28	Nombre Total de votants :	3 730
Nombre de Bureaux parvenus :	28	Bulletins blancs ou nuls :	43
Nombre des inscrits :	8 773	Suffrages exprimés valables :	3687
Nombre de votants :	3 692	Taux de participation :	42,52%
Nombre de votants Listes Additives	38	Taux d'abstention :	57,48%

Quotient Eléctoral: **335**

Partis Politiques ou Groupements	Nombre de Voix	Siéges / Quotient	Siéges Plus fort Reste	Tota
MNSD NASSARA	881	2	1	3
RDP JAMA A	2806	8	0	8



REPUBLIQUE DU NIGER
REGION : TAHOUA
DEPARTEMENT : ABALAK

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
ELECTIONS MUNICIPALES
DU : 27 Décembre 2009

COMMUNE DE : AKOUBOUNOU C.R. — NOMBRE DE SIEGES A REPARTIR : 11

REPARTITION PAR STRUCTURES

Nombre de Bureaux de Votes :	64	Nombre Total de votants :	12 443
Nombre de Bureaux parvenus :	64	Bulletins blancs ou nuls :	6
Nombre des inscrits :	12 543	Suffrages exprimés valables :	12437
Nombre de votants :	12 443	Taux de participation :	99,20%
Nombre de votants Listes Additives	0	Taux d'abstention :	0,80%

Quotient Eléctoral: **1130**

Partis Politiques ou Groupements	Nombre de Voix	Siéges / Quotient	Siéges Plus fort Reste	Tota
MNSD NASSARA	11435	10	0	10
PCP CHAWARA	1001	0	1	1
PUND SALAMA	0	0	0	0
RDP JAMA A	1	0	0	0
RSD GASKIYA	0	0	0	0

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION : TAHOUA
DEPARTEMENT : KONNI

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
ELECTIONS MUNICIPALES
DU : 27 Décembre 2009

COMMUNE DE : BAZAGA C.R. — NOMBRE DE SIEGES A REPARTIR : 11

REPARTITION PAR STRUCTURES

Nombre de Bureaux de Votes :	39	Nombre Total de votants :	6 303
Nombre de Bureaux parvenus :	39	Bulletins blancs ou nuls :	215
Nombre des inscrits :	11 764	Suffrages exprimés valables :	6088
Nombre de votants :	6 173	Taux de participation :	53,58%
Nombre de votants Listes Additives	130	Taux d'abstention :	46,42%

Quotient Eléctoral: **553**

Partis Politiques ou Groupements	Nombre de Voix	Siéges / Quotient	Siéges Plus fort Reste	Tota
MNSD NASSARA	3820	6	1	7
RDP JAMA A	181	0	0	0
RPN ALKALAMI	2087	3	1	4

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION : TAHOUA
DEPARTEMENT : BOUZA

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
ELECTIONS MUNICIPALES
DU : 27 Décembre 2009

COMMUNE DE : KAROFANE C.R. — NOMBRE DE SIEGES A REPARTIR : 12

REPARTITION PAR STRUCTURES

Nombre de Bureaux de Votes :	75	Nombre Total de votants :	9 686
Nombre de Bureaux parvenus :	75	Bulletins blancs ou nuls :	296
Nombre des inscrits :	25 761	Suffrages exprimés valables :	9390
Nombre de votants :	9 630	Taux de participation :	37,60%
Nombre de votants Listes Additives	56	Taux d'abstention :	62,40%

Quotient Eléctoral: **782**

Partis Politiques ou Groupements	Nombre de Voix	Siéges / Quotient	Siéges Plus fort Reste	Tota
MNSD NASSARA	5616	7	0	7
RDP JAMA A	3774	4	1	5

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION : TAHOUA
DEPARTEMENT : ABALAK

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
ELECTIONS MUNICIPALES
DU : 27 Décembre 2009

COMMUNE DE : ABALAK C.U — NOMBRE DE SIEGES A REPARTIR : 11

REPARTITION PAR STRUCTURES

Nombre de Bureaux de Votes :	145	Nombre Total de votants :	38 967
Nombre de Bureaux parvenus :	145	Bulletins blancs ou nuls :	92
Nombre des inscrits :	40 180	Suffrages exprimés valables :	38875
Nombre de votants :	38 932	Taux de participation :	96,98%
Nombre de votants Listes Additives	35	Taux d'abstention :	3,02%

Quotient Eléctoral: **3534**

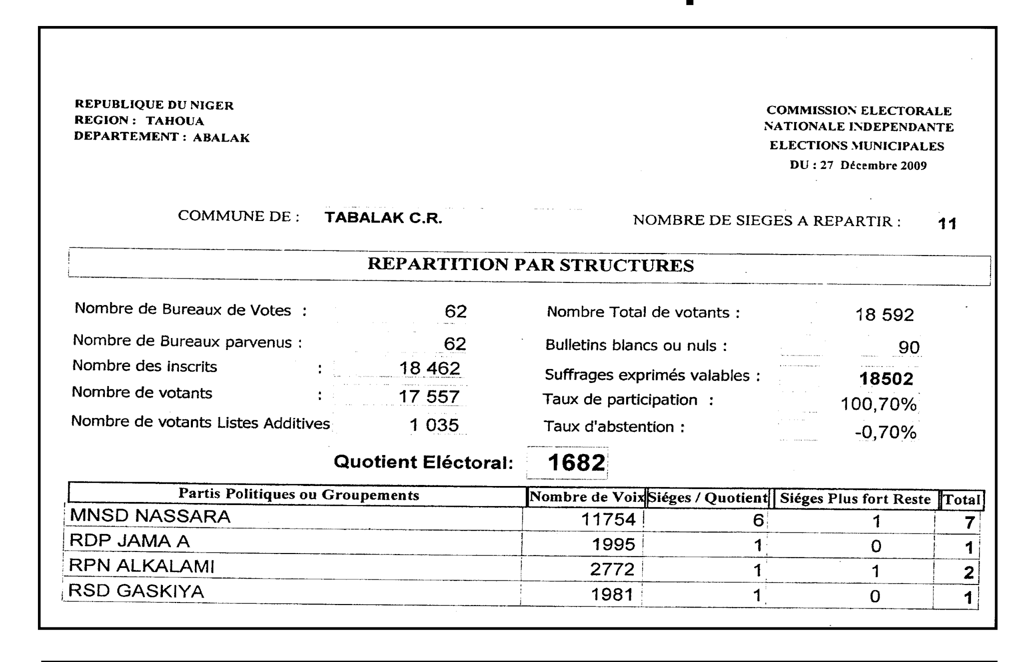
Partis Politiques ou Groupements	Nombre de Voix	Siéges / Quotient	Siéges Plus fort Reste	Total
DARAJA	171	0	0	0
MDN KOKARI	10	0	0	0
MNSD NASSARA	35711	10	0	10
MURNA FARAHAN	3	0	0	0
PCP CHAWARA	822	0	0	0
PNA AL OUMA	32	0	0	0
RDP JAMA A	430	0	0	0
RPN ALKALAMI	176	0	0	0
RSD GASKIYA	1503	0	1	1
UDPS AMANA	17	0	0	0

(suite en page 8)

(suite de la page 7)

Commission Electorale Nationale Indépendante

Publication des résultats provisoires des municipales du 27 décembre 2009



REPUBLIQUE DU NIGER
REGION : TAHOUA
DEPARTEMENT : ABALAK

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
ELECTIONS MUNICIPALES
DU : 27 Décembre 2009

COMMUNE DE : TABALAK C.R. NOMBRE DE SIEGES A REPARTIR : 11

REPARTITION PAR STRUCTURES

Nombre de Bureaux de Votes : 62
Nombre de Bureaux parvenus : 62
Nombre des inscrits : 18 462
Nombre de votants : 17 557
Nombre de votants Listes Additives 1 035
Nombre Total de votants : 18 592
Bulletins blancs ou nuls : 90
Suffrages exprimés valables : 18502
Taux de participation : 100,70%
Taux d'abstention : -0,70%

Quotient Electoral: 1682

Partis Politiques ou Groupements	Nombre de Voix	Sièges / Quotient	Sièges Plus fort Reste	Total
MNSD NASSARA	11754	6	1	7
RDP JAMA A	1995	1	0	1
RPN ALKALAMI	2772	1	1	2
RSD GASKIYA	1981	1	0	1

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION : TAHOUA
DEPARTEMENT : BOUZA

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
ELECTIONS MUNICIPALES
DU : 27 Décembre 2009

COMMUNE DE : TAMA C.R. NOMBRE DE SIEGES A REPARTIR : 13

REPARTITION PAR STRUCTURES

Nombre de Bureaux de Votes : 46
Nombre de Bureaux parvenus : 46
Nombre des inscrits : 18 837
Nombre de votants : 9 041
Nombre de votants Listes Additives 209
Nombre Total de votants : 9 250
Bulletins blancs ou nuls : 211
Suffrages exprimés valables : 9039
Taux de participation : 49,11%
Taux d'abstention : 50,89%

Quotient Electoral: 695

Partis Politiques ou Groupements	Nombre de Voix	Sièges / Quotient	Sièges Plus fort Reste	Total
MNSD NASSARA	4990	7	0	7
RDP JAMA A	4049	5	1	6

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION : TAHOUA
DEPARTEMENT : MADAOUA

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
ELECTIONS MUNICIPALES
DU : 27 Décembre 2009

COMMUNE DE : OURNO C.R. NOMBRE DE SIEGES A REPARTIR : 16

REPARTITION PAR STRUCTURES

Nombre de Bureaux de Votes : 102
Nombre de Bureaux parvenus : 102
Nombre des inscrits : 30 831
Nombre de votants : 23 930
Nombre de votants Listes Additives 212
Nombre Total de votants : 24 142
Bulletins blancs ou nuls : 220
Suffrages exprimés valables : 23 922
Taux de participation : 78,30%
Taux d'abstention : 21,70%

Quotient Electoral : 1495

Partis Politiques ou Groupements	Nombre de Voix	Siéges Quotient	Siéges Plus fort Reste	Tota
MNSD NASSARA	23 922	16	0	16

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION : TAHOUA
DEPARTEMENT : TAHOUA

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
ELECTIONS MUNICIPALES
DU : 27 Décembre 2009

COMMUNE DE : KALFOU C.R. NOMBRE DE SIEGES A REPARTIR : 20

REPARTITION PAR STRUCTURES

Nombre de Bureaux de Votes : 112
Nombre de Bureaux parvenus : 112
Nombre des inscrits : 37 543
Nombre de votants : 20 618
Nombre de votants Listes Additives 306
Nombre Total de votants : 20 924
Bulletins blancs ou nuls : 253
Suffrages exprimés valables : 20671
Taux de participation : 55,73%
Taux d'abstention : 44,27%

Quotient Electoral: 1033

Partis Politiques ou Groupements	Nombre de Voix	Sièges / Quotient	Sièges Plus fort Reste	Tota
MNSD NASSARA	8572	8	0	8
RDP JAMA A	2710	2	1	3
RSD GASKIYA	9389	9	0	9

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION : TAHOUA
DEPARTEMENT : MADAOUA

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
ELECTIONS MUNICIPALES
DU : 27 Décembre 2009

COMMUNE DE : GALMA KOUDAWATCHE C.R. NOMBRE DE SIEGES A REPARTIR : 13

REPARTITION PAR STRUCTURES

Nombre de Bureaux de Votes : 62
Nombre de Bureaux parvenus : 62
Nombre des inscrits : 18 966
Nombre de votants : 10 918
Nombre de votants Listes Additives 82
Nombre Total de votants : 11 000
Bulletins blancs ou nuls : 337
Suffrages exprimés valables : 10663
Taux de participation : 58,00%
Taux d'abstention : 42,00%

Quotient Electoral: 820

Partis Politiques ou Groupements	Nombre de Voix	Sièges / Quotient	Sièges Plus fort Reste	Tota
INDEPENDANTS MARHABA	2130	2	1	3
MNSD NASSARA	5397	6	0	6
RDP JAMA A	1327	1	1	2
RSD GASKIYA	1809	2	0	2

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION : TAHOUA
DEPARTEMENT : TAHOUA

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
ELECTIONS MUNICIPALES
DU : 27 Décembre 2009

COMMUNE DE : TAKANAMATT C.R. NOMBRE DE SIEGES A REPARTIR : 11

REPARTITION PAR STRUCTURES

Nombre de Bureaux de Votes : 54
Nombre de Bureaux parvenus : 54
Nombre des inscrits : 14 534
Nombre de votants : 11 126
Nombre de votants Listes Additives 200
Nombre Total de votants : 11 326
Bulletins blancs ou nuls : 105
Suffrages exprimés valables : 11221
Taux de participation : 77,93%
Taux d'abstention : 22,07%

Quotient Electoral: 1020

Partis Politiques ou Groupements	Nombre de Voix	Sièges / Quotient	Sièges Plus fort Reste	Tota
MNSD NASSARA	7629	7	0	7
RSD GASKIYA	3592	3	1	4

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION : TAHOUA
DEPARTEMENT : KEITA

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
ELECTIONS MUNICIPALES
DU : 27 Décembre 2009

COMMUNE DE : TAMASKE C.R. NOMBRE DE SIEGES A REPARTIR : 18

REPARTITION PAR STRUCTURES

Nombre de Bureaux de Votes : 91
Nombre de Bureaux parvenus : 91
Nombre des inscrits : 35 684
Nombre de votants : 20 681
Nombre de votants Listes Additives 417
Nombre Total de votants : 21 098
Bulletins blancs ou nuls : 415
Suffrages exprimés valables : 20683
Taux de participation : 59,12%
Taux d'abstention : 40,88%

Quotient Electoral: 1149

Partis Politiques ou Groupements	Nombre de Voix	Sièges / Quotient	Sièges Plus fort Reste	Total
INDEPENDANTS ADALTCHI MUTUNTCHI	7465	6	0	6
MNSD NASSARA	8914	7	1	8
RSD GASKIYA	4304	3	1	4

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION : TAHOUA
DEPARTEMENT : TAHOUA

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
ELECTIONS MUNICIPALES
DU : 27 Décembre 2009

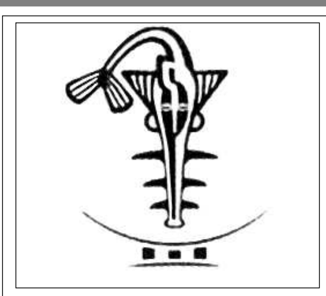
COMMUNE DE : TAHOUA I C.U NOMBRE DE SIEGES A REPARTIR : 12

REPARTITION PAR STRUCTURES

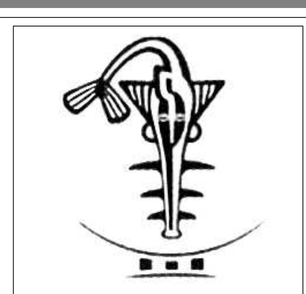
Nombre de Bureaux de Votes : 51
Nombre de Bureaux parvenus : 51
Nombre des inscrits : 20 593
Nombre de votants : 7 249
Nombre de votants Listes Additives 208
Nombre Total de votants : 7 457
Bulletins blancs ou nuls : 165
Suffrages exprimés valables : 7292
Taux de participation : 36,21%
Taux d'abstention : 63,79%

Quotient Electoral: 607

Partis Politiques ou Groupements	Nombre de Voix	Sièges / Quotient	Sièges Plus fort Reste	Tota
MNSD NASSARA	5718	9	0	9
PMT ALBARKA	175	0	0	0
RDP JAMA A	257	0	1	1
RSD GASKIYA	1142	1	1	2



COMMUNIQUE DE PRESSE
ADJUDICATION DE BONS DU TRESOR DE COTE D'IVOIRE



La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) informe le public qu'elle a procédé le 21 décembre 2009 à la demande de l'Etat de Côte d'Ivoire, à la vingtième adjudication de bons du Trésor en compte courant au titre de l'année 2009, émis par le Trésor Public de Côte d'Ivoire, sur le marché des titres publics de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), pour un montant prévu de vingt (20) milliards de FCFA.

Cette adjudication s'inscrit dans le cadre de l'animation du marché régional des titres publics qui offre aux Etats membres de l'UEMOA, une source alternative pour la couverture de leurs besoins de trésorerie.

Lancé le 16 décembre 2009 selon le système d'enchères à taux multiples, l'appel d'offres a enregistré la participation de 9 investisseurs qui ont soumissionné pour un montant global de 15,215 milliards de FCFA, soit un taux de souscription de 76,08%.

Les soumissions retenues ont porté sur une valeur nominale de 15,215 milliards de FCFA, soit un taux d'absorption de 100%.

Le taux d'intérêt marginal est ressorti à 7,25% et le taux moyen pondéré à 6,3556%.

Fait à Abidjan, le 21/12/09

PROCES-VERBAL D'ADJUDICATION DE BONS DU TRESOR

Nature des titres :	**BONS DU TRESOR**		
Numéro d'identification:	**A600271AB BTA TRESCI TXMLT DEC 2010**	Emetteur :	**COTE D'IVOIRE**
Adjudication	**20-2009**	du	**21 décembre 2009**
Date de valeur :	**22 décembre 2009**	Date d'échéance:	**20 décembre 2010**
Durée :	**364 jours**		
Valeur nominale unitaire:	**1**	million de FCFA	
Montant mis en adjudication:	**20 000**	millions de FCFA	

Nombre de participants:	**9**	Nombre de soumissions :	**11**
Montant global des soumissions:	**15 215 millions de FCFA**		
Soumissions retenues:	**15 215 millions de FCFA**		
Soumissions rejettées:	**0 million de FCFA**		
Taux de souscription	**76,08%**		
		Taux d'absorption:	**100,000%**
Taux d'intérêt ou prix marginal :	**7,2500%**	Taux d'intérêt ou prix moyen pondéré :	**6,3556%**.

RESULTAT GLOBAL

LIEU DE SOUMISSION	MONTANT PROPOSÉ	MONTANT RETENU
BENIN	0	0
BURKINA	3 000	3 000
COTE D'IVOIRE	7 015	7 015
GUINEE BISSAU	0	0
MALI	0	0
NIGER	0	0
SÉNÉGAL	5 200	5 200
TOGO	0	0
AUTRES	0	0
TOTAL	15 215	15 215





AVIS D'APPEL D'OFFRES

Pour la fourniture d'un (1) VEHICULE 4 x 4 STATION WAGON

Dans le cadre des activités du Projet AMESD, le Centre Régional AGRHYMET lance un appel d'offre pour l'acquisition d'un VEHICULE 4X4 STATION WAGON dont les caractéristiques techniques sont ci-après.

Les concessionnaires agrées ont jusqu'au 15/01/2010 pour adresser leurs offres sous plis fermé à la Direction Générale du Centre Régional AGRHYMET.

SPECIFICATIONS TECHINIQUES

1. Modèle : Véhicule 4X4 Station Wagon, Moteur Diesel, 5 Vitesses, Levier au Tapis, Guidon à gauche, quatre cylindres, Climatisée, Equipée de Radio K7/ Lecteur CD, Fauteuils rembourrées.

2. SPECIFICATIONS STD
Options :
- Deux roues de secours, la 2ème roue de secours montée sur le coffre
- Arrière (w/lock)
- Direction assistée
- Jantes : 265/65R17 7.5jj aluminium
- LOCK Différentiel
- Double réservoir (87L + 63L ou 96L + 45L ou 95L + 50L)
- Sièges avants séparées STD
- Hangar au toit
- Par choc avant fourni
- 7 places assises
- Longueur + largeur + hauteur : 4930 X 1885 X 1845
- Manuel d'utilisateur en français
- Catalogue des pièces (si possible)
- Système antivol + Fermeture des portes télécommandée sur la clé (Y)

3. Couleur : Blanche de preférence

4. Garantie Obligatoire : Deux ans ou 50.000 km

Marchés Publics

ARMP

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE NIAMEY
COMMUNAUTE URBAINE DE NIAMEY

Avis d'appel d'offres ouvert n°20/2009/PC/CUN/DST

Objet : Travaux de pavage de la rue MD 2 au quartier Madina dans la Communauté Urbaine de Niamey.

La Communauté Urbaine de Niamey, dans le cadre de l'exécution de son budget d'investissement 2009, représentée par la Direction des Services Techniques relance l'avis d'appel d'offres ouvert pour les travaux cités en objet. Le présent avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés de la Communauté Urbaine de Niamey publié dans le sahel n°7678 du mercredi 25 Février 2009.
Le financement est assuré par le budget d'investissement de la Communauté Urbaine de Niamey.

Les dossiers sont à retirer auprès de la Direction des Services Techniques 48 heures après la date de parution dans le Sahel du présent appel d'offres ouvert contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50.000) francs/CFA.

La date limite de dépôt des offres est fixée à deux (02) semaines après la date de publication dans le Sahel à 09h30mn au bureau d'ordre de la Communauté Urbaine de Niamey.

L'ouverture des plis interviendra le même jour à partir de 10h30 mn dans la salle de réunion de la Communauté Urbaine de Niamey.

L'Honorable Député, Président du Conseil
K. ABOUBACAR SALIFOU DIA

AVIS DE RECRUTEMENT

Les services de l'Ordonnateur National du FED envisagent recruter **un gestionnaire comptable** pour servir dans un projet de développement rural financé par le 10ème Fonds Européen de Développement (FED).
La mise en œuvre du projet concerne l'ensemble du pays et sera géré à partir de Niamey sur une période d'exécution de 60 mois
Le gestionnaire comptable à recruter sera basé à Niamey:

1/ TACHES PRINCIPALES :
Placé(e) sous la responsabilité du Secrétaire exécutif, coordonnateur intersectoriel du développement rural, il ou elle est responsable de la préparation des devis programmes quant à leurs aspects financiers et contractuels conjointement avec le régisseur.
Il (elle) est chargé(e) de la vérification des dépenses et de l'exécution des paiements et des recouvrements correspondants après leur ordonnancement par le régisseur. Il (elle) assume également la responsabilité de la tenue de la comptabilité des opérations.
A ce titre, il (elle) aura pour tâches principales :
- Préparer le budget du projet dans sa partie financière et participer à l'élaboration du CDMT du secteur rural
- Apporter un appui comptable aux composantes du projet
- Exécuter les opérations de paiement et de recettes ordonnées par le régisseur
- Contrôler l'application des procédures de passation de marché conformément aux procédures FED
- Cosigner les chèques et virements avec le régisseur
- Procéder régulièrement à la tenue des stocks de fournitures, carburant
- Participer à l'établissement régulier des inventaires des immobilisations et du matériel
- Tenir à jour la comptabilité du projet (possibilité de financements multiples)
- Transmettre mensuellement et de manière régulière les mémoires des dépenses du projet
- Veiller au respect des procédures relatives à la gestion du personnel
- Etablir le compte administratif de la régie
- Assurer que le compte du projet est régulièrement alimenté
- Procéder à toutes les opérations de clôture du budget du projet
- Etablir les rapports périodiques et finaux d'exécution des devis programmes
- Toutes autres taches administratives et comptables.

2/ PROFIL:
- Le (la) candidat(e) doit être titulaire d'un BTS, ou DUT minimum en comptabilité avec cinq(5) années minimum d'expérience en tenue de comptabilité de projets, d'une entreprise
- maîtrise des procédures contractuelles et financières du Fonds Européen de Développement (FED)
- maîtrise d'au moins un logiciel de comptabilité

3/ COMPOSITION DU DOSSIER :
Le dossier de candidature doit comporter :
- Le curriculum vitae
- Une photocopie certifiée conforme des diplômes
- Une copie de l'acte de naissance ou tout autre acte équivalent
- Une copie du certificat de nationalité nigérienne
- Les attestations des employeurs précédents
- Les références des personnes à contacter
- Une demande manuscrite
- Une lettre de motivation

NB : Les copies certifiées conformes de l'acte de naissance, certificat de nationalité seront exigées au recrutement du candidat retenu en même temps que le casier judiciaire datant de moins de 3 mois.

4/ DEPOT DU DOSSIER
Le dossier complet doit être déposé à la Cellule Union Européenne dont l'adresse est : 265, avenue du Gouverneur Jules Brévié, Niamey Niger, Téléphone : 20.72.51.86, 20.72.21.27 Fax : 20.72.35.20 **au plus tard le vendredi 22 janvier 2010 à 13h 00mn**.

5 /PROCEDURE DE RECRUTEMENT :
La procédure comprendra les étapes ci-après :
- Une présélection sur dossier
- Une épreuve écrite
- Un entretien oral avec le jury

6/ SIGNATURE DU CONTRAT :
La signature du contrat avec le (la) candidat(e) retenu(e) est subordonnée à l'approbation du devis programme par les autorités compétentes.

7/ REMUNERATION :
La rémunération est celle correspondant au salaire de comptable diplômé(e) telle que définie dans l'annexe de l'accord conjoint ON/DCE signé le 27/09/2007.

NB : La Cellule Union Européenne n'est pas obligée de retourner les dossiers des candidats non retenus.

L'alimentation, cause prouvée de nombreux cancers

L'Institut national du cancer (Inca), appuyé par les données du dernier rapport d'experts du Fonds mondial de recherche contre le cancer, précise que près de 30% de ces affections pourraient être évitées si de meilleures habitudes alimentaires étaient adoptées par la population.

Plus de 300.000 nouveaux cas de cancer sont détectés chaque année en France. Les habitudes alimentaires et le mode de vie seraient la cause de 30 % d'entre eux. Cette affirmation de l'Inca s'appuie sur le rapport d'experts du Fonds mondial de recherche contre le cancer (WCRF). Ce rapport publié tous les 10 ans a analysé plus de 7000 études scientifiques liées au cancer et pointe du doigt certaines causes : le surpoids, l'obésité, l'alcool et le tabac sont des causes déjà bien connues, mais le sel, les viandes rouges, les charcuteries et les compléments alimentaires enrichis en bêta carotène sont aussi mis en cause. Une activité physique régulière et une alimentation riche en fruits et légumes sont considérés comme de bons réducteurs de risque. Toutefois, tous les aliments n'ont pas la même capacité préventive. La tomate contribue à prévenir les cancers de la prostate, l'ail empêche la croissance des tumeurs colorectales, les pistaches réduisent le risque de développer un cancer du poumon... S'il n'existe pas de fruit ou de légume "miracle", les vitamines, antioxydants et oligoéléments qu'ils contiennent sont nécessaires pour être en bonne santé et prévenir un grand nombre de maladies, y compris le cancer.

(Maxisciences)



Marchés Publics

Résultats AON N° 01/EQU/FC/PDS/DIES/DGR/MSP RELATIF à la fourniture d'équipements complémentaires pour les CSI

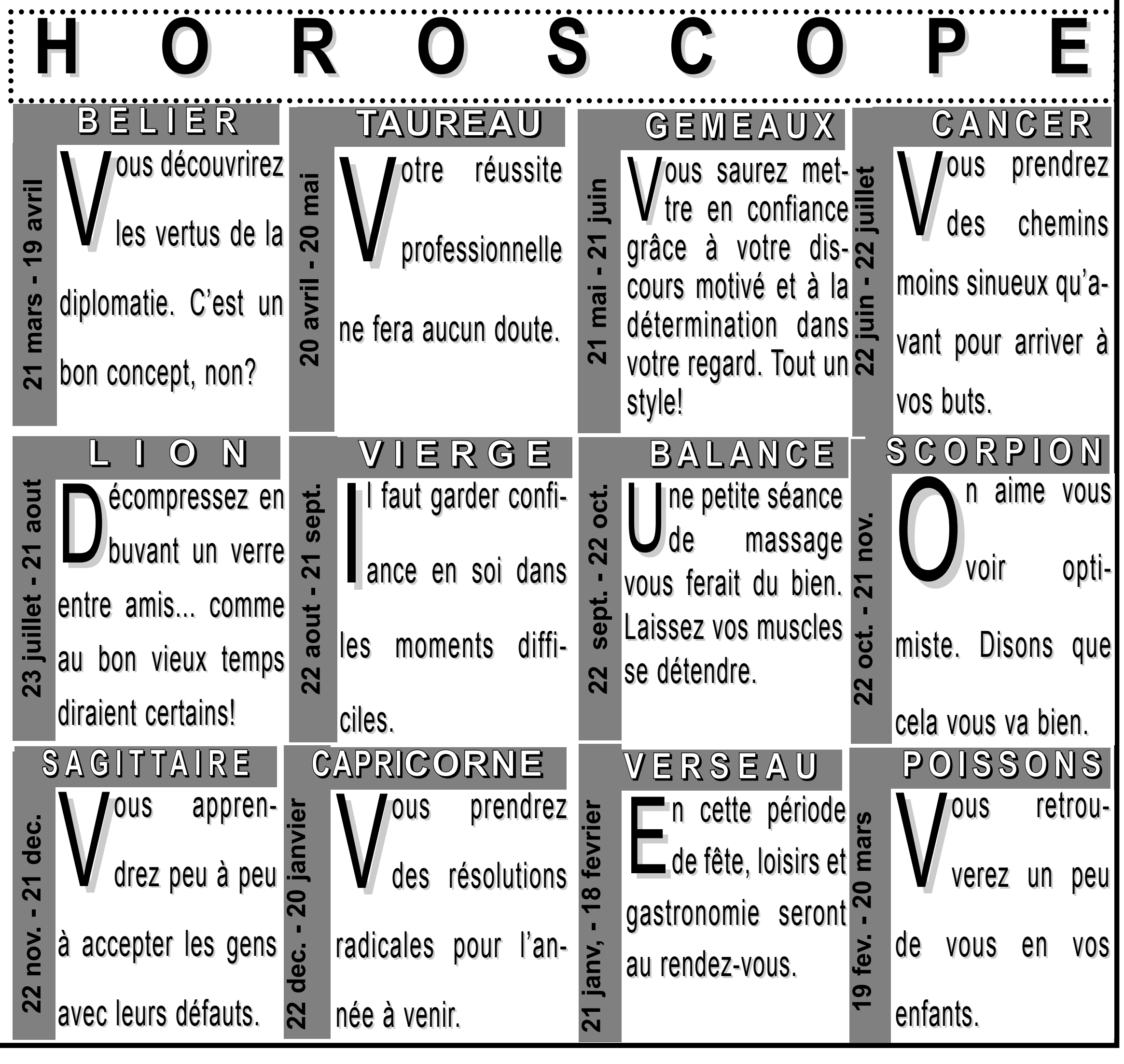
Identification du soumissionnaire			Prix de l'offre (lu publiquement) [1]		Résultat de l'évaluation
a) Nom	b) Ville/Etat ou province	c) Pays	d) Monnaie(s)	e) Montant(s)	
CENTRE NIGERIEN DE TECHNOLOGIE (CENITEC) BP : 2480	NIAMEY	NIGER	CFA	**82.551.740 HT**	Non retenu pour motif de coût
				- Caution : BSIC – Niger du 11/11/2009 - Montant: 500.000 FCFA - Validité /28/03/2010 - Délai de livraison : Trois (3) Mois - Validité de l'Offre : 90 jours	
SOCIETE DE COMMERCE INTERNATIONAL ET D'INDUSTRIE – SARL- BP : 11 851	NIAMEY	NIGER	CFA	**118.672.248 HT**	Non retenu pour motif de coût
			CFA	**141.219.975 TTC**	
				- Caution : BSIC – Niger du 17/11/2009 - Montant: 500.000 FCFA - Validité 03/03/2010 - Délai de livraison : Trois (3) Mois - Validité de l'Offre : 90 jours	
SAWKI – TEL BP : 13.846	NIAMEY	NIGER	CFA	**89.812.500 HT**	Non retenu pour motif de coût
			CFA	**112.265.625 TTC**	
				- Caution : BRS – Niger du 16/11/2009 - Montant: 500.000 FCFA - Validité 30ème jour inclus - Délai de livraison : Deux (2) Mois - Validité de l'Offre : 90 jours	
ETS BOUBACAR SIDI ALBAKAYE BP : 10 786	NIAMEY	NIGER	CFA	**73.426.500 HT**	**Attributaire du lot unique au montant indiqué**
			CFA	**87.377.535 TTC**	
				- Caution : SONIBANK – Niger du09/11/2009 - Montant: 500.000 FCFA - Validité /30ème jour inclus - Délai de livraison : Quatre (4) Mois - Validité de l'Offre : 90 jours	

INCROYABLE MAIS VRAI

Grande-Bretagne : un voleur en fuite se retrouve coincé dans la boue

L'homme, âgé d'une vingtaine d'années, essayait de voler un tracteur en pleine nuit lorsqu'il a été surpris par un fermier. Le jeune homme a tenté de s'échapper en sautant à bas du véhicule, mais il est tombé dans une fosse remplie de boue. "Je l'ai trouvé dans le fossé à l'aide d'une torche. Il y était tombé en tentant de s'enfuir et sa tête seulement dépassait de la boue", raconte M. House, le fermier. "J'ai appelé les pompiers et la police. Si je n'avais pas été là, il serait mort et ce n'est pas une façon très agréable de s'en aller" a-t-il ajouté. Les secours appelés sur les lieux ont mis plus d'une heure pour extraire le jeune homme de la fosse à l'aide de cordes et d'un équipement spécial. L'homme, qui semblait être sous l'emprise de stupéfiant ou d'alcool, et qui a échappé à la mort, se serait excusé et aurait promis de ne plus recommencer.

(Zigonet)



H O R O S C O P E

BELIER (21 mars - 19 avril)
Vous découvrirez les vertus de la diplomatie. C'est un bon concept, non?

TAUREAU (20 avril - 20 mai)
Votre réussite professionnelle ne fera aucun doute.

GEMEAUX (21 mai - 21 juin)
Vous saurez mettre en confiance grâce à votre discours motivé et à la détermination dans votre regard. Tout un style!

CANCER (22 juin - 22 juillet)
Vous prendrez des chemins moins sinueux qu'avant pour arriver à vos buts.

LION (23 juillet - 21 aout)
Décompressez en buvant un verre entre amis... comme au bon vieux temps diraient certains!

VIERGE (22 aout - 21 sept.)
Il faut garder confiance en soi dans les moments difficiles.

BALANCE (22 sept. - 22 oct.)
Une petite séance de massage vous ferait du bien. Laissez vos muscles se détendre.

SCORPION (22 oct. - 21 nov.)
On aime vous voir optimiste. Disons que cela vous va bien.

SAGITTAIRE (22 nov. - 21 déc.)
Vous apprendrez peu à peu à accepter les gens avec leurs défauts.

CAPRICORNE (22 déc. - 20 janvier)
Vous prendrez des résolutions radicales pour l'année à venir.

VERSEAU (21 janv. - 18 fevrier)
En cette période de fête, loisirs et gastronomie seront au rendez-vous.

POISSONS (19 fev. - 20 mars)
Vous retrouverez un peu de vous en vos enfants.

PHARMACIES DE GARDE

Du samedi 26 Décembre 2009 au samedi 2 Janvier 2010

- La Patience (Ex Lacouroussou)
- Plateau
- Point D
- Nouveau Marché
- Complexe
- 2ème Forage
- Lako
- Route Tillabéry
- Terminus
- OUA
- Populaire Maourey
- Pop. Hôpital (sauf les dimanches)

NUMEROS UTILES

Renseignement :	12
Sapeurs pompiers :	18
Réclamations:	13
Police secours:	17
Hôpital :	20 72 22 53
Médecins de nuit :	20 73 47 37

AVIS DE PERTE

Il est donné avis de perte d'un Titre Foncier numéro **5228** du Niger au nom de **Monsieur MOULAYE ZEIDANE.**
Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir le déposer à l'Etude de Maître DJIBO Aïssatou, au 276, rue du Grand Hôtel, Quartier Terminus, Téléphone : 20.73.38.38/20.73.48.48 ou au service de la Conservation Foncière de Niamey.

CONCOURS D'ECRITURE LITTERAIRE

Le Ministère de la Culture, des Arts et Loisirs, chargé de la promotion de l'Entreprenariat artistique, en collaboration avec l'Ambassade de France par le projet " Lecture publique " lance un concours en partenariat avec l'Association des Professeurs de Français du Niger.

Le thème retenu pour ce concours est : " Sur le chemin… ".
Il s'agit d'écrire un conte ou une nouvelle sur ce thème.

Ce concours est ouvert à tous, avec trois catégories d'âges distinctes :
- les 12 à 17 ans (niveau collège),
- les 18 à 21 ans (niveau lycée)
- et les plus de 21 ans.

Trois candidats gagnants par catégorie :
- Le 1er prix recevra 100.000 CFA,
- le 2ème prix : 75.000 CFA
- le 3ème prix : 50.000 CFA.

Les nouvelles et contes retenus seront publiés dans un recueil édité à cette occasion.

Les manuscrits devront être adressés avant le 29 janvier 2010, délai de rigueur, le cachet de la poste faisant foi. Il sera également possible de les déposer au Centre National du Réseau des Bibliothèques et de la Lecture Publique au CCOG:

A l'adresse suivante :
Centre National du Réseau des Bibliothèques et de la Lecture Publique
Concours d'écriture
BP 12 772/ Niamey, Niger
Ou
Téléphoner au 20 73 98 67 Les élèves pourront aussi remettre les textes aux responsables de l'unité pédagogique de français de leur localité ou se renseigner auprès de leurs professeurs de français, en contactant :
l'Association des Professeurs de Français du Niger
au 96 96 70 12

Bon chemin !

HOPITAL NATIONAL DE NIAMEY

Principal Centre de Référence Hospitalière du Niger





Standard
20 72 22 53 / 20 72 23 26
Administrateur de garde 24H/24H
Chargé de faciliter l'accès aux soins 24 heures sur 24 heures
Téléphone permanent 21 66 48 42

MARIAGE

Les Familles
- Feu Oumarou Hamadi à Birni N'Gaouré, Ny, Say et Guéchémé; - Amadou Djagori dit Tchousso à Niamey et Say; - Dodo Oumarou à Ny, Birni et Zinder ; - Elh Moussa Amadou dit Djonfouré à Ny et Guillaré; - Djibril Ahmed à Niamey ;- Soumana Hama à Niamey

Les Familles
- Feu Moussa Saga à Niamey et Ghana
- Hamidou Moussa à Niamey; - Morou Moussa à Kongou; - Hassan Moussa à Niamey; - Illiassou Moussa à Niamey; - Haissa Moussa à Niamey
- Harouna Garba à Kongou; - Soumana Hassan à Gobirkoye; - Abdou Mamoudou à Niamey et Ghana
- Kimba Halidou à Niamey; - Hamadou Koly Koira à Niamey; - Hamidou Liman à Kannaré
- Issa Mamoudou à Niamey; - Lieutenant colonel Mamoudou Kindo à Niamey,; parents, amis et connaissances ont la joie de vous faire part du mariage de leurs enfants :

M. **Souleymane Oumarou Hamadi** à Niamey &
Melle **Balkissa Hamidou Moussa** à Niamey

Les cérémonies religieuses auxquelles vous êtes cordialement invités auront lieu Incha Allah **le Jeudi 31 décembre 2009 à 8heures** au domicile de Monsieur Hamidou Moussa à Talladjé à côté de la Medersa SAADA.
La semaine traditionnelle débutera le même jour chez le jeune marié à Talladjé.

Marchés Publics

ARMP

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DE LA POPULATION ET DES REFORMES SOCIALES
SECRETARIAT GENERAL

PROJET DEMOGRAPHIQUE MULTISECTORIEL
DON N°H 309

SERVICE DE CONSULTANTS : Recrutement d'un Cabinet pour l'audit des comptes du PRODEM pour les exercices 2009/2010

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

La République du Niger a reçu un Don de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet Démographique Multisectoriel (PRODEM). Il est prévu qu'une partie du montant de ce don soit utilisée pour effectuer les paiements au titre du contrat pour la révision des comptes du Projet pour les exercices 2009 et 2010.

L'objectif de l'audit des états financiers est de permettre à l'auditeur d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du PRODEM financé par accord de Don N° 309- NIR à la fin de chaque exercice fiscal et s'assurer que les ressources mises à la disposition du projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement.
Le Coordonnateur du PRODEM invite les cabinets éligibles et qualifiés à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus. Ils devront soumettre des documents susceptibles d'indiquer leur qualification pour exécuter lesdits services (dépliants/brochures de présentation et références concernant l'exécution de prestations similaires avec indication des noms et adresses des clients, liste du personnel, …).

Un consultant sera sélectionné suivant les procédures décrites dans les directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, édition mai 2004, révisées en octobre 2006.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous de 7 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes du lundi au jeudi et de 7 heures 30 minutes à 13 heures 30 minutes les vendredis.

Les manifestations d'intérêt doivent être soumises **au plus tard le 8 janvier 2010 à 12 heures** à:

PROJET DEMOGRAPHIQUE MULTISECTORIEL
DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET DU MATERIEL
MINISTERE DE LA POPULATION ET DES REFORMES SOCIALES
IMMEUBLE SONARA II
B.P. 13 885 NIAMEY, TELEPHONE: 20-73-94-42
A L'ATTENTION DE
MONSIEUR LE COORDONNATEUR DU PRODEM
Email : sgmpas@intnet.ne

LE SAHEL

Place du Petit Marché ;
BP 13182 Niamey (R. Niger)
Tél : 20 73 34 86/87 ; Télécopieur : 20 73 30 90
E-mail : onep@intnet.ne
Site web : www.lesahel.ne

Directeur de Publication
SAÏDOU DAOURA

Direction de la Rédaction et des Centres Régionaux (DR/CR)
Directeur : Assane Soumana ; 20 73 99 86
Rédacteur en chef: B. Fatouma Idé
Rédacteur en chef Adjt: Issaka Saïdou
Secrétaire de Rédaction: Oumarou Ali

Direction Technique (DT)
Directeur: Mahamane Hadi Mahamane ; 20 73 99 87
Réd. en chef informatique: M. S. Abandé Moctar
Réd. chef informatique adjt: Inoussa Oumarou

Direction Commerciale (DC)
Directeur: Morou Hamadou 20 73 22 43
Chef service Communiqué et Pub: Alhassane Assilila

Direction Administrative et Financière (DAF)
Directrice: Mme Saïdou Rahamou T. 20 73 99 85
Chef service Recouvrement: Mme Ado Haoua Hachimou

Composition : ONEP
Tirage : 3000 exemplaires

MOTS CROISES du Sahel

HORIZONTALEMENT

1. Somptueuse demeure - Il oeuvre à N'Dounga (sigle);
2. Acide chromosomique - Tira du néant;
3. Influence réciproque qu'exercent deux phénomènes l'un sur l'autre - Patrie d'Abraham;
4. Passage aisé de la rivière - Explosif - Métal;
5. Note - Pertubation atmosphérique;
6. Organisme de paix - Unité de mesure de tension;
7. L'étain - Manie - Tirées du lichen;
8. L'âne en raffole - Faux sein;
9. Quote-part - Qui a tout quitté;
10. Telle une douleur qui diminue d'intensité par intervalles.

VERTICALEMENT

1. Aller de l'avant;
2. Transpire - Fête de réjouissance;
3. Partie acérée d'un instrument tranchant - Patronyme;
4. Jeune homme - Possèdent - Titane;
5. Lettré;
6. Ecole - La valeur de l'are;
7. Sigle d'un train rapide - Occit;
8. Eau salée sucrée - Actionné par le vent;
9. Non encore étrenné - Plante textile;
10. On l'ouvre quand on désire faire une digression.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1							■			
2		■				■				
3							■			
4				■				■		
5			■						■	
6		■				■				
7			■				■			
8				■						
9					■				■	
10										

Solution du numéro précédent

A	V	E	N	T	U	R	I	E	R
F	U	T	S	■	T	E	N	T	A
F	E	S	■	S	E	G	E	I	S
A	S	■	C	D	S	■	S	E	S
B	■	F	I	N	■	D	■	R	A
U	S	■	E	■	M	U	E	■	S
L	E	U	■	Z	O	O	■	D	I
E	R	R	A	I	T	■	L	E	E
N	A	N	A	N	■	A	I	N	E
T	I	E	R	C	E	L	E	T	S